



Fiche de pré-inscription

LES PARENTS

La maman

Prénom.....

Nom.....

Tél et mail.....

Commune.....

Le papa

Prénom.....

Nom.....

Tél et mail.....

Commune.....

1^{er} ENFANT

Prénom.....

Nom.....

Date de naissance.....

BESOIN DE LA FAMILLE

4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi

2 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Date d'entrée souhaitée :.....

2^{ème} ENFANT

Prénom.....

Nom.....

Date de naissance.....

BESOIN DE LA FAMILLE

4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi

2 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Date d'entrée souhaitée :.....

Accompagner l'enfant et les parents pour une séparation en douceur.

Respecter la personnalité de l'enfant.

Favoriser la créativité de l'enfant.

Soutenir l'enfant dans son besoin de faire seul.

Encourager sa motricité libre, en intérieur comme en extérieur, en toute sécurité.

Accueillir les émotions de l'enfant, les plus joyeuses comme les plus douloureuses.

Permettre la rencontre avec l'autre qui n'est pas lui mais qui le fait grandir.

Offrir à l'enfant une collectivité à sa mesure pour se construire à son rythme.

Expérience, chaleur humaine, douceur des jouets en matériaux naturels, cadre de nature pour s'épanouir

La Petite Maison et les parents

Des échanges privilégiés entre les parents et les professionnels sont prévus en groupe 1 fois par trimestre.

Des rendez-vous individuels peuvent être pris par les parents ou demandés par les professionnels à tout moment.

Les parents sont employeurs et bénéficient du complément de libre choix du mode de garde de la PAJE. Dans ce cadre, là, la CAF prend en charges 100% des cotisations sociales dues pour le salaire des Assistants Maternels. Elle prend aussi en charge une partie de la rémunération du salarié. Le montant de cette aide dépend des revenus, du nombre d'enfants au foyer et de leur âge : un minimum de 15% restera toutefois à la charge des parents.

pajemploi@urssaf.fr ou 0806 807 253 et www.mon-enfant.fr ou 0810 35 07 80

Les parents sont adhérents de l'Association *Sous Mon Toit*

La Petite Maison pratique

Lieu : 07140 La Vans 5 minutes du centre

Ouvert depuis : le lundi 5 septembre 2016

Jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h50 à 16h00

Capacité d'accueil : 16 enfants par jour.

Accompagnement : 4 professionnel.le.s de la petite enfance

Coût d'une heure d'accueil : 4,61 euros net (*avant prise en charge de la CAF et crédit d'impôts*)

IEN : 3,10 euros

Goûter bio « matin-après-midi » : 2 euros

Repas du midi : fournis par les parents

Fermeture pour vacances : le mois d'août/1 semaine à la Toussaint/2 semaines à Noël/1 semaine en février/1 semaine au printemps

La Petite Maison est à votre disposition pour vous aider à y voir clair et vous proposer une simulation du coût d'accueil.

La Petite Maison

Renseignements et Inscriptions

Sonia Vidal

06.84.33.31.87